

LA CSMF RÉCLAME UN OPTAM OUVERT À TOUS ET DÉFEND LES CONDITIONS D'ACCÈS AU SECTEUR 2



POURQUOI UN OPTAM OUVERT À TOUS ?

Pour permettre aux médecins de secteur 1 de **faire face à l'inflation des charges** des cabinets médicaux.

C'est **une mesure d'équité, à prendre en urgence**, pour permettre de remobiliser l'ensemble de la profession médicale, de la rendre plus attractive et restaurer la confiance.

C'est **une mesure de bon sens, qui permet de valoriser l'expertise médicale et la qualité de la prise en charge**, tout en permettant la délégation de tâches plus simples à d'autres professions, améliorant ainsi l'accès aux soins.

SELON QUELLES MODALITÉS ?

La CSMF propose de l'ouvrir à **TOUS les médecins de secteur 1**, afin de leur permettre d'appliquer un taux moyen de dépassement d'honoraires de 50 %, tout en s'engageant à pratiquer au moins 20 % d'actes aux tarifs opposables.

Pour favoriser l'accès aux soins, la CSMF demande au **gouvernement et aux OCAM de s'engager à prendre en charge les compléments d'honoraires** pour tous les assurés consultant un médecin OPTAM, et ce sans augmentation des tarifs des contrats.

QUELLES CONDITIONS ? QUELS AVANTAGES EN TERMES D'ACCÈS AUX SOINS ET DE QUALITÉ DES SOINS ?

OUVRIR L'OPTAM À TOUS, c'est donner la possibilité aux médecins de secteur 1 d'**exercer autrement**, de **se recentrer sur l'expertise médicale** tout en répondant aux **problématiques d'accès aux soins**.

OUVRIR L'OPTAM À TOUS, c'est pour chacun, accepter soit de **s'engager dans un mécanisme de formation continue précis et rigoureux** gage de qualité et de pertinence, soit de **répondre à un engagement territorial fort**.

**OUVRIR L'OPTAM À TOUS,
c'est simple et vertueux,
c'est une réponse à l'accès aux soins
et à la qualité,
c'est restaurer la confiance
et sauver la médecine libérale.**